



Bulletin d'information n°3 - Décembre 2024

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous vous informons que notre société a changé de nom en mai 2024 pour devenir ABO Energy. A l'origine spécialisés dans l'énergie éolienne, nous développons et construisons également aujourd'hui des parcs photovoltaïques ainsi que des installations de stockage et d'hydrogène. Le remplacement de « Wind » par « Energy » reflète ainsi la complétude de nos services dans le domaine des énergies renouvelables. ABO Wind n'a ni fusionné ni été rachetée par une autre entreprise.

Après plus d'un an d'études, l'avenir du parc éolien des Combuisins commence à se dessiner. Ce troisième bulletin d'information a pour objectifs de vous présenter les principaux enjeux sur la zone d'étude, et de vous inviter à des permanences publiques d'information :

Permanences publiques d'information :



Afin de vous présenter en détails les résultats d'études réceptionnés, de vous donner plus de visibilité sur les possibilités d'implantation et de répondre à vos questions éventuelles, l'équipe ABO Energy sera présente :

- Mardi 17 décembre 2024, entre 17h et 20h, en Mairie de Salles de Villefagnan
- Mercredi 18 décembre 2024, entre 17h et 20h, en Mairie de Lonnes

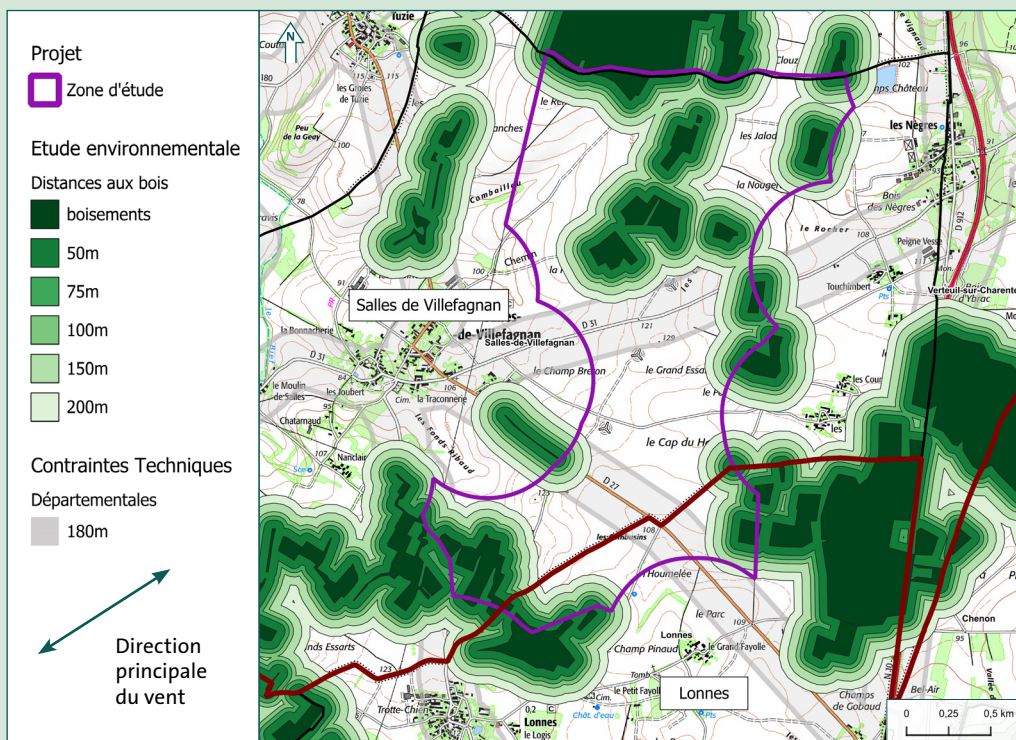
En cas d'indisponibilité de votre part à ces dates, n'hésitez pas à contacter la responsable du projet, Léa Courtois, qui se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou vous apporter des précisions sur l'avancement du projet (coordonnées au dos de ce bulletin).

Les enjeux du projet

La principale contrainte technique se situe au niveau des départementales desquelles nous devons respecter une distance d'éloignement de 180m.

Du fait des diverses espèces d'oiseaux et de chauve-souris présentes sur le secteur, nous choisissons de respecter la préconisation d'un éloignement de 200 mètres de tout boisement pour limiter au maximum les enjeux environnementaux.

Enfin, d'un point de vue acoustique et paysager, l'important sera de s'éloigner au maximum des habitations et d'avoir une cohérence avec le projet de renouvellement des Jaladeaux mené par QEnergy au Nord de la zone d'étude.



Calendrier

2022

- Début des échanges avec les acteurs du territoire et lancement du projet
- Rencontre des propriétaires et exploitants et signature des accords fonciers

2023

- Présentation du projet devant le conseil municipal de Salles-de-Villefagnan
- Distribution du 1^{er} bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet dédiée au projet
- Installation du mât de mesures et lancements des études environnementales, paysagère et acoustique

2024

- Réception des premiers résultats des états initiaux
- Distribution des 2^{ème} et 3^{ème} bulletins d'information
- Tenue de permanences publiques d'information

Les étapes à venir :

2025

- Définition de la variante d'implantation et du gabarit d'éolienne
- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture

2026 - 2027

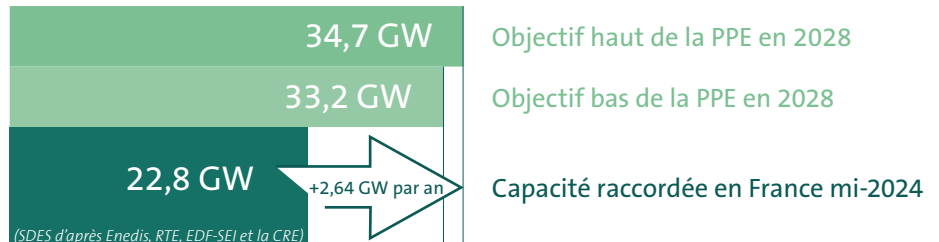
- Instruction de la demande d'autorisation environnementale
- Distribution du 4^{ème} bulletin d'information
- Enquête publique
- Décision préfectorale



Les objectifs à atteindre

La France a besoin d'accélérer le développement des énergies renouvelables pour sa souveraineté, sa compétitivité, sa ré-industrialisation et pour la protection du pouvoir d'achat des Français. L'objectif de la transition énergétique engagée par le gouvernement est de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et d'électrifier nos usages.

L'énergie éolienne a un fort potentiel de développement et joue un rôle important dans la transition énergétique. Un développement croissant de l'énergie éolienne en France est indispensable pour répondre aux objectifs fixés par le gouvernement via la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Pour l'éolien terrestre, ces objectifs sont encore loin d'être atteints, comme le montre le diagramme suivant :



A l'échelle régionale, la Nouvelle-Aquitaine s'est donnée comme objectifs d'atteindre 4 500 MW de puissance éolienne installée en 2030 et entre 7 600 et 10 000 MW en 2050. Avec 1 933 MW au 30 juin 2024, l'accroissement de la puissance installée serait donc de l'ordre de 270 MW par an jusqu'en 2050.

(Sources : SRADET Nouvelle-Aquitaine ; SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI et la CRE)

La reconception des parcs éoliens est une composante indispensable pour atteindre ces objectifs. Avec des éoliennes aujourd'hui 2 à 3 fois plus puissantes qu'il y a 15 ans, c'est d'autant plus d'énergie décarbonée qui peut être produite sur un même site.

Ainsi le développement de la puissance éolienne se traduit par :

- L'installation de nouveaux parcs ;
- L'augmentation des puissances des éoliennes sur les nouveaux parcs, et sur les parcs existants arrivant en fin de vie.

Contacts

Responsable du projet :


Léa Courtois
Tél. : 06 48 84 75 77
lea.courtois@aboenergy.com

Responsable de projets Dialogue Territorial

Edith Recourt
Tél. : 05 34 31 49 17
edith.recourt@aboenergy.com

 ABO Energy  www.aboenergy.fr

Retrouvez l'ensemble des informations concernant le projet sur notre site internet :

 www.aboenergy.fr > Zone d'information > Nos projets
> Nouvelle-Aquitaine > ABO Energy en Charente
> Avenir du parc éolien de Salles-de-Villefagnan

Les énergies
renouvelables
sont notre ADN

